

25048 Code INSEE	VILLE de BAVANS 25 550 Commune
---------------------	-----------------------------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame sophie RADREAU, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 922 868.51 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 25
 VOTES : 0 Contre 19 Pour
 6 Absentions

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	409 321.03 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	513 547.48 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	922 868.51 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	756 395.67 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-1 252 665.00 €
Besoin de financement F	=D+E -496 269.33 €
AFFECTATION = C	=G+H 922 868.51 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	496 269.33 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	426 599.18 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

- (1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.
 (3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).
 (4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnem
 Les restes à réallser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administratif.
 (5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Madame sophie RADREAU, Maire, '

Bavans, le 05/04/2023



Délibération certifiée exécutoire
 Transmise en préfecture le : 21/04/2023
 Publiée sur papier le : 27/04/2023
 Publiée sur site internet le : 27/04/2023